



Convention citoyenne  
de la Métropole Rouen Normandie



ROUEN  
METROPOLE  
2050

# Comité de suivi citoyen – Compte-rendu 5 décembre 2025



# Contexte

A la suite de ces travaux et présentations, et sur la recommandation des membres de la Convention citoyenne, la Métropole de Rouen Normandie a proposé de mettre en place un comité citoyen de suivi de la Convention. Ce comité a pour objectif **de suivre la mise en œuvre et les suites de l'élaboration du SCoT valant PCAET, au regard des propositions de la Convention**. Il est constitué de 50 membres dont des membres de la convention citoyenne et des nouveaux citoyens volontaires.

Le comité citoyen de suivi s'est retrouvé à l'occasion de 5 réunions portant respectivement sur :

- Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) ;
- Le document d'orientation et d'objectif (DOO) ;
- Le document d'Aménagement Artisanal Commercial et Logistique (DAACL) ;
- Le plan d'actions Air Energie Climat (AEC) ;
- La COP30 et l'Accord de Rouen pour le climat.

**L'atelier du vendredi 5 décembre a clôturé le travail sur l'élaboration du SCoT-AEC par les retours de la Métropole sur les apports du Comité de suivi au projet.**

Cet atelier a réuni **22 participants**, de **18h30 à 20h30** au restaurant « **Cocorico** » situé au 107 Allée François Mitterrand à Rouen, dans un cadre convivial autour d'un apéro dinatoire.



# Déroulé de l'atelier

Les membres du comité de suivi ont été accueilli par les remerciements de Fabrice BOISSIER\* pour leur engagement dans la concertation sur le SCOT-AEC. Le **trophée de la participation pour le projet Rouen Métropole 2050** a été annoncée à cette occasion.

Séverine LEMERCIER\* a présenté les **contributions du comité citoyen de suivi qui ont été prises en compte** dans le projet de territoire, le projet d'aménagement stratégique (PAS), dans le document d'orientations et d'objectifs (DOO) ainsi que dans le document d'aménagement artisanal, commercial et logistique (DAACL).

Clara BUREL\* a également présenté les **contributions du comité citoyen de suivi qui ont été prises en compte** dans le cadre du Plan d'Action Air Energie Climat (PCAET) et des Accord de Rouen pour le climat.

Les participants ont ensuite été invité à réfléchir en sous-groupe à une **évaluation du comité de suivi** en indiquant ce

qui a bien fonctionné dans ce comité de suivi, ce qui a moins bien fonctionné puis en formulant des propositions d'amélioration pour les futurs ateliers. Les participants ont ensuite partagé leurs retours en plénière.

A l'issue de ce temps d'échange, Séverine LEMERCIER a présenté ce qu'est un PLUi ainsi que les thématiques sur lesquelles les citoyens pourront être amenés à travailler. Les prochains ateliers du comité de suivi ont été annoncés, puis une question a été posée aux membres :

« **Souhaitez-vous poursuivre votre engagement au sein du comité de suivi ?** »

- **Une dizaine de participants ont exprimé leur souhait de continuer à s'impliquer.**
- **Ils souhaitent également ouvrir cette possibilité à de nouveaux volontaires afin de renouveler le comité de suivi.**



# Restitution de l'évaluation du comité citoyen de suivi

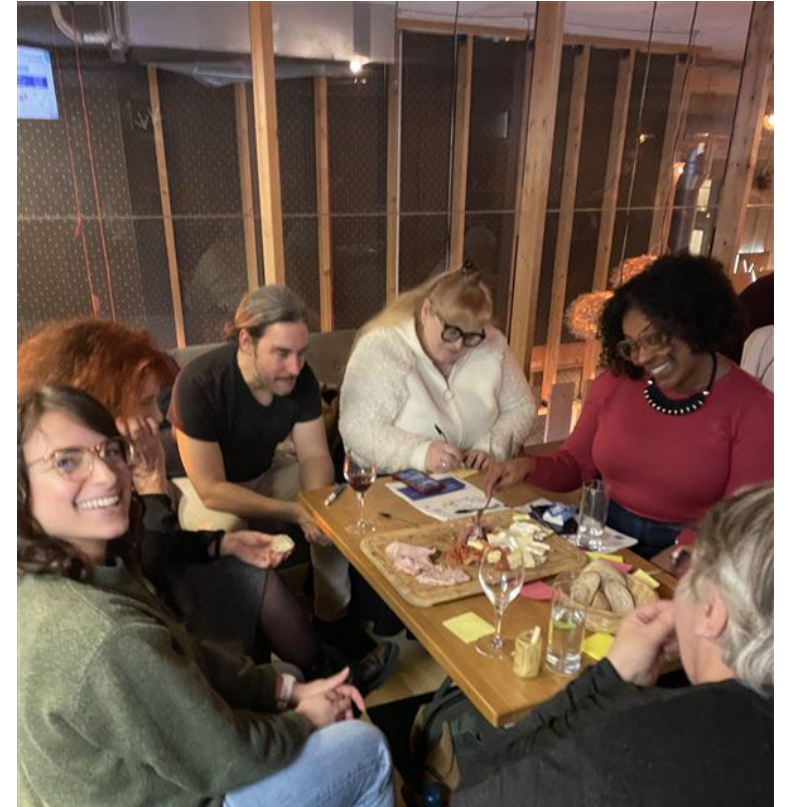
# Ce qui a bien fonctionné

De manière générale, les membres du comité de suivi ont salué l'accompagnement de la Métropole et Res publica, tant sur le plan méthodologique que dans la gestion des membres, ainsi que la convivialité instaurée lors des rencontres.

Ils ont particulièrement mis en avant :

- La qualité des informations transmises.
- L'effort de vulgarisation des contenus techniques grâce à des intervenants experts, garantissant également la neutralité du processus de concertation.
- Le suivi du travail réalisé par les citoyens.
- La qualité de la communication.
- Les participants ont également apprécié évoluer dans un cadre serein, favorisé par une approche citoyenne éloignée de la politique politicienne tout en faisant de la politique.

Enfin, le texte re-travaillé validé par les élus a été jugé très valorisant par les membres du comité.



# Ce qui a moins bien fonctionné

Les membres du comité de suivi ont identifié certains points faibles au cours du processus, tout en précisant qu'ils n'étaient pas toujours d'accord entre eux sur ces points. Ils soulignent notamment :

- Un manque de temps pour permettre à certains participants de se mettre à niveau sur des sujets complexes, ou plus généralement pour en comprendre les enjeux.
- Un sentiment « parisiano-centré » et parfois une attitude condescendante perçue de la part des bureaux d'études techniques vis-à-vis des Rouennais.
- Un recours aux visioconférences jugé trop impersonnel et peu adapté, surtout pour aborder des sujets nouveaux et complexes. **Ce format est davantage pertinent pour des relectures ou des échanges sur des éléments déjà travaillés.** Certains ont néanmoins trouvé que dans certains cas, la visio permet de participer (même avec les enfants).
- Une faible visibilité sur le planning (les dates des ateliers du comité de suivi), découvert au fur et à mesure.
- Un volume trop important de fiches actions à traiter lors de l'atelier sur le plan AEC, ce qui a généré des tensions dans certains sous-groupes de travail.



# Les propositions d'amélioration

Les participants ont exprimé plusieurs propositions pour améliorer le fonctionnement du comité citoyen de suivi :

- Dans certains cas, renforcer la facilitation au sein des tables afin de travailler plus efficacement, ou instaurer des rôles aux citoyens des tables comme celui de « maître du temps ». Cette idée a suscité des réactions, certains préférant miser sur l'autodiscipline des échanges.
- Disposer du planning des ateliers à l'avance.
- Impliquer les citoyens dans le choix des sujets à traiter.
- Offrir un accès, ou à minima, informer, sur des formations et un accompagnement sur les thématiques abordées, notamment via le CPF ou l'école de la citoyenneté.
- Prévoir des traductions et un accompagnement spécifique pour les non-francophones afin de favoriser leur intégration.
- Mettre en place un dédommagement pour la participation des citoyens.
- Garantir une meilleure diversité au sein du comité de suivi.
- Permettre la relecture des travaux validés par les élus.
- Utiliser des questionnaires en ligne en amont des phases d'information pour faciliter la préparation des participants.

